

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 juin 2013

---

CONSOMMATION - (N° 1015)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE536

présenté par  
M. Hammadi, rapporteur

-----

### ARTICLE 5

À l'alinéa 35, substituer aux mots :

« n'est pas applicable conformément à »,

les mots :

« ne peut être exercé en application de ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence rédactionnelle.